

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

Expert environnement F/H

Versailles, 78, Yvelines, Île-de-France

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Niveau d'études
CDD 3 ans renouvelable	01/09/2024	Bac + 5 ou école d'ingénieur
Domaine professionnel	Niveau d'expérience	Rémunération
Infrastructure et politique immobilière	Confirmé (5 à 10 ans)	2 565€ à 2 945€ mensuel net 39 460€ à 45 310€ annuel brut (selon expérience)
Avantages liés au poste	Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
Restauration collective RTT Tarifs préférentiels pour des activités	-	Oui

Descriptif de l'organisation

Contribuez à bâtir la Défense de demain !

Comme nos 6700 agents civils et militaires, donnez du sens à votre mission en participant à des projets d'infrastructure passionnants par leur technicité et complexité ou en contribuant à l'adaptation et au maintien en condition opérationnelle des infrastructures militaires indispensables à notre pays. Faites le choix chaque jour d'impacter positivement la mission et la vie de nos soldats et de leur famille, l'économie et les territoires au contact des Forces. Faites le choix du SID.

Le Service d'Infrastructure de la Défense (SID) conduit d'importantes opérations de construction et de rénovation pour répondre aux besoins de modernisation des Armées. Notre domaine de compétences couvre un large spectre en matière de génie civil et de BTP. Opérateur majeur du secteur, nous sommes maître d'ouvrage, maître d'œuvre et expert technique.

Le Centre d'Expertise des Techniques de l'Infrastructure de la Défense est l'organisme technique référent du SID.

Descriptif des missions

L'expert est positionné au sein du pôle des techniques de la transition écologique (P2TE). Il assistera et conseillera les ESID et DID dans l'élaboration des dossiers environnementaux et des mises en conformité des installations classées. L'expert est sous l'autorité du Directeur des Opérations en Techniques d'Infrastructure et ses principales missions sont :

- Conseiller les autorités sur les questions environnementales et santé liées à l'infra (ICPE, amiante, plomb, radon, QAI) ;
- Informer et alerter l'exploitant des risques générés par les installations classées (IC) existantes et des potentielles mise en demeure, participer à des plans de surveillance, d'exploitation des IC ;
- Rédiger des études techniques complexes et/ou réglementaires en environnement/santé liés à l'infra (ICPE, amiante, plomb, radon, QAI);
- Animer des séances de formation, d'information ;

- Conduire des expérimentations dans le domaine de l'environnement/santé liées à l'infra
- Participer à des groupes de travail spécialisés ...

L'expert environnement sera positionné au sein du pôle des techniques de la transition écologique. De manière générale, l'expert participe et s'assure du suivi des bonnes pratiques en environnement. Il est force de proposition et est amené à piloter des actions innovantes qui ont vocation à être déployées au sein du SID notamment sur le cycle de vie des installations afin de suivre une démarche vertueuse et pérenne de la gestion des infrastructures au sein du Ministère. Il doit disposer de réelles qualités pédagogiques ainsi que d'un esprit d'analyse et de synthèse. Il pourra être amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire.

Profil recherché

Ingénieur diplômé ou Master équivalent, vous disposez d'une expérience professionnelle de 4 ans minimum ; si vous avez développé une expertise technique serait un plus incontestable.

Rigoureux, méthodique et force de proposition, vous êtes reconnu pour vos capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction ; vous savez travailler en équipe et faites preuve de qualités relationnelles, alors rejoignez l'équipe du Pôle des Techniques de la Transition Ecologique.

Le poste est soumis à enquête administrative et exige des déplacements de courte durée en France métropolitaine.

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) par téléphone pour apprécier vos attentes et motivations.
- Si vous êtes sélectionné(e) après cette première étape, vous serez reçu(e) en entretien par l'employeur et éventuellement le service des ressources humaines.
- Vous serez à l'issue de cet entretien informé(e) par l'employeur des suites données à votre candidature.